

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 58 (1966)
Heft: 9

Artikel: L'économie suisse en 1965
Autor: Hardmeier, Benno
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

58^e année

Septembre

N° 9

L'économie suisse en 1965

Par Benno Hardmeier

Les efforts déployés en vue de ramener le calme dans la vie économique suisse ne se sont pas relâchés en 1965. Les arrêtés conjoncturels, et en particulier la réduction des effectifs de main-d'œuvre étrangère, ont contribué à tempérer quelque peu la surexpansion de l'économie sans compromettre le plein emploi et la haute conjoncture. Néanmoins, il n'a pas été possible jusqu'ici de freiner les tendances inflationnistes. En revanche, on peut noter avec satisfaction que la productivité de l'économie suisse a évolué de manière favorable. Dans son discours prononcé lors de la journée officielle de la Foire de Bâle, M. Schaffner, président de la Confédération, a pu relever que la productivité générale de l'économie s'est accrue de 4,3 % seulement en 1964.

Le *produit national brut* a dépassé pour la première fois la limite des 60 milliards; il a passé en effet de 55,6 milliards en 1964 à 60,2 milliards en 1965, ce qui représente une augmentation de 8,3 % en termes nominaux et de 4,3 % en termes réels. De 1963 à 1964, les taux de croissance correspondants s'étaient établis respectivement à 10,3 et 5 %. Cet accroissement quelque peu ralenti devrait être parfaitement conforme aux mesures générales de politique conjoncturelle. Alors que la consommation privée et publique a continué de s'amplifier, les investissements n'ont augmenté que dans une très faible mesure. Les investissements indigènes bruts (comprenant les constructions, les investissements d'équipement et les modifications de stocks), qui avaient fait un saut de 15,1 à 17,2 milliards de francs entre 1963 et 1964, n'ont accusé en 1965 qu'une augmentation d'un demi-milliard en termes réels; compte tenu de la hausse des prix intervenue, cette évolution équivaut à une stagnation. Si l'on songe que la part des investissements au produit national brut n'atteignait même pas 15 % en 1948, que cette proportion avait passé à près de 30 % en 1964 et que cet enfllement du volume des investissements est largement responsable de la surchauffe, on ne se plaindra pro-

blement pas de cet arrêt dans leur augmentation réelle. La part suisse des investissements au produit national brut doit être considérée comme extraordinairement élevée également du point de vue international.

L'activité dans le bâtiment accuse la même tendance que dans le domaine des investissements. Les enquêtes effectuées à ce sujet par le délégué aux possibilités de travail montrent que des constructions représentant une valeur de 11,7 milliards de francs ont été exécutées en 1965. Ce montant correspond à celui de l'année précédente. Tandis que le volume des travaux publics s'est encore accru d'à peine 4 % de 1964 à 1965, l'activité dans le secteur privé a reculé de 2 %. Cette régression a été particulièrement prononcée dans la branche des constructions artisanales et industrielles, où elle a atteint 8 %. Il est réjouissant de relever, en revanche, que la construction de logements a augmenté de près de 2 %; la politique judicieuse des arrêtés conjoncturels, avec priorité en faveur de la construction locative, n'est manifestement pas demeurée sans effet. L'an dernier, les pouvoirs publics ont participé dans la proportion d'un tiers au volume global des constructions, la part du secteur privé s'étant élevée à deux tiers.

L'activité dans le secteur du logement a évolué favorablement en 1965, puisque l'on a construit environ 3000 appartements de plus que l'année précédente. Le nombre des habitations nouvellement construites (nouveaux immeubles, sans qu'il soit tenu compte des démolitions) s'est monté à environ 57 000 en 1964, pour atteindre près de 60 000 l'année suivante. Bien que les autorisations de bâtir en 1965 aient été un peu moins nombreuses que l'année précédente, on peut néanmoins s'attendre pour l'année courante à une intense activité de la construction locative.

La raréfaction sur le marché de l'argent et des capitaux doit être considérée comme une des caractéristiques de la situation économique suisse au cours de l'année dernière. La pénurie de capitaux a entraîné une montée des taux d'intérêt. En se fondant sur une statistique publiée par la Banque Nationale, qui ne repose cependant que sur les données fournies par douze banques cantonales, on constate que les taux ont été relevés non seulement pour les bons de caisse et les carnets d'épargne, mais aussi pour les intérêts hypothécaires. C'est ainsi que les taux pour les dépôts d'épargne ont passé de 2,95 % en 1964 à 3,18 % en 1965. Les intérêts moyens pour les anciennes hypothèques en premier rang sont montés de 3,85 à 4,08 %, tandis que ceux pour les nouvelles hypothèques de la construction générale de logements, également en premier rang, ainsi que pour les arts et métiers, ont été relevés de 4,07 à 4,32 %. Cette hausse du niveau des intérêts a probablement tempéré l'activité générale en matière d'investissements – en particulier dans le secteur artisanal et industriel – et a contribué à freiner la spéculation; malheureusement, les intérêts hypothécaires plus élevés se sont répercutés aussi

sur le marché du logement, où ils ont entraîné un renchérissement des loyers.

Le nouvel *indice de la production industrielle* fournit de précieuses indications. Les chiffres de production subdivisés par groupes donnent une image éloquente des différences dans la situation économique des divers secteurs industriels. Dans l'ensemble, la production de l'industrie s'est accrue de 3 % en 1965, mais les différences d'une branche à l'autre sont considérables. La production a reculé de 1 % dans l'industrie textile et d'autant dans celle de l'habillement. Une baisse est également intervenue dans les industries annexes du bâtiment, soit 3 % dans le secteur du bois et 4 % dans celui de la pierre et de la terre. Le recul de 7 % enregistré dans l'industrie chimique ne manque pas de surprendre; il est probablement dû en majeure partie à une forte diminution dans le secteur des colorants. La production a considérablement augmenté dans l'industrie du papier (12 %) et dans l'horlogerie (10 %). Les résultats provisoires de l'indice de la production donnent aussi une augmentation de 11 % dans l'industrie des machines et appareils; il y a toutefois lieu de prévoir que les calculs définitifs donneront un chiffre beaucoup moins favorable.

La *consommation d'énergie* de l'économie suisse continue de s'accroître. Ainsi que le montrent les expériences dans notre pays et à l'étranger, il existe un certain parallélisme entre l'évolution de la consommation d'énergie et l'expansion de l'économie. En Suisse, la consommation d'énergie électrique, qui s'établissait à 21,2 milliards de kilowattheures durant l'année hydrographique 1963/1964 (1^{er} octobre 1963 au 30 septembre 1964), a augmenté d'environ 1 milliard, ou 4,8 %, atteignant 22,2 milliards en 1964/1965. La statistique des importations renseigne sur les modifications de la consommation de deux autres produits énergétiques: le charbon et le pétrole. Il en résulte que l'accroissement de la consommation de pétrole au détriment du charbon s'est encore accentuée. De 1964 à 1965, les importations de houille ont reculé de 2,1 à 1,8 million de tonnes, soit une diminution de près de 14 %. Dans le même laps de temps, celles de pétrole brut et de produits pétroliers ont augmenté de 17 %, passant de 7 à 8,2 millions de tonnes. Ainsi, le volume des importations de pétrole et de produits pétroliers a plus que doublé depuis 1960.

Une nouvelle tendance se dessine dans l'évolution du *commerce extérieur*. Le fort accroissement des importations qui persistait depuis des années sous le signe de la surexpansion a pu être pratiquement arrêté. En 1965, les importations n'ont accusé qu'une augmentation *ad valorem* de 2,5 % par rapport à l'année précédente, soit de 15,5 à 15,9 milliards de francs. En revanche, les exportations se sont considérablement amplifiées: de 11,5 milliards de francs en 1964 à 12,9 milliards en 1965, ou 12 %. Il est assez surprenant de constater que les ventes en République fédérale allemande ont pu être

portées de 1,9 à 2,2 milliards de francs, malgré la discrimination due au tarif douanier extérieur de la CEE. Les exportations suisses se sont accrues aussi bien vers les pays du Marché commun qu'à destination des Etats de l'AELE. Même la surtaxe douanière britannique n'a pu empêcher nos expéditions en Grande-Bretagne d'atteindre le chiffre de 900 millions de francs en 1965, contre 781 millions en 1964.

L'accroissement des exportations, d'un côté, et la stabilisation approximative des importations, de l'autre, ont eu pour effet de réduire le déficit de la balance commerciale, résultant de la différence entre les recettes des exportations et les dépenses occasionnées par les achats à l'étranger; alors qu'il s'était constamment enflé depuis des années, ce déficit a été en 1965 de 1 milliard de francs plus faible que l'année précédente. De 1960 à 1964, le solde passif de la balance commerciale s'est accru de façon continue, soit de 1,5 à 4 milliards de francs. En 1965, il n'atteignait plus « que » 3 milliards. Le professeur Bosshardt écrit à ce sujet dans la revue *Aussenwirtschaft*:

« La réduction du déficit de la balance commerciale suisse de plus de 1 milliard de francs permet de supposer que le *solde passif de la balance des revenus*, qui était estimé à près de 1,8 milliard de francs pour 1964, a diminué d'au moins deux tiers durant l'année sous rapport, pour tomber à environ 500 à 600 millions de francs. Cette supposition est fondée sur l'hypothèse que la *balance des paiements*, qui accuse régulièrement de forts excédents et qui est à même, compte tenu d'un déroulement normal de la conjoncture, de compenser le solde passif de la balance commerciale, a également contribué durant l'année sous rapport à réduire le déficit de la balance des revenus de l'année précédente. Cette hypothèse est probablement justifiée dans l'ensemble, avec une restriction: les conditions météorologiques en 1965, qui n'ont guère été favorables pour le *tourisme* suisse, ont sans doute influencé négativement la balance touristique, en ce sens que moins d'étrangers ont passé leurs vacances dans notre pays, tandis que les Suisses qui se sont rendus à l'étranger ont été plus nombreux que l'année précédente. » (N° 1, mars 1966, page 41.)

L'année 1965 a été également marquée par un revirement dans la *politique du marché du travail*. A la suite de l'arrêté du Conseil fédéral du 26 février 1965 limitant et réduisant l'effectif des travailleurs étrangers, on a pu enregistrer un recul du nombre des étrangers soumis à contrôle, qui est tombé de 720 901 en août 1964 à 676 328 en août 1965. Cette diminution de 44 573, ou 6,2 %, peut être considérée comme un succès des efforts visant à réduire l'immigration étrangère, nécessaires sur le plan de la politique économique et nationale. Néanmoins, il convient de ne pas se laisser tromper par les chiffres; en effet, ceux-ci ne reflètent qu'incomplètement

l'effectif des étrangers, car ils n'englobent pas ceux qui sont en possession d'un permis d'établissement. Il n'a pas encore été possible jusqu'à présent de réduire le nombre des étrangers vivant en Suisse, ce qui est confirmé par la statistique de la pénétration étrangère établie par la Police fédérale des étrangers. A fin 1965, on dénombrait dans notre pays davantage d'étrangers – sans les ouvriers saisonniers et les frontaliers – qu'à fin 1964.

« A la fin de l'année dernière, 825 243 (l'année précédente 808 351) étrangers résidaient en Suisse, à savoir 608 382 (605 908) étrangers en possession d'une autorisation de séjour, 201 861 (187 443) étrangers en possession d'un permis d'établissement et environ 15 000 (15 000) fonctionnaires des bureaux internationaux et des administrations étrangères, y compris les membres de leurs familles. Par rapport à l'année précédente, l'effectif a augmenté de 16 892 personnes, à savoir 2474 étrangers sous permis de séjour et 14 418 sous permis d'établissement. La part des étrangers dans la population totale a passé de 13,9 % à 14 %. 440 000 environ (72 %) des 608 382 étrangers sous permis de séjour, 104 000 environ (52 %) des 201 861 étrangers sous permis d'établissement et 10 000 (67 %) des 15 000 fonctionnaires des bureaux internationaux et des administrations étrangères, y compris les membres de leurs familles, exerçaient une activité lucrative. L'effectif global des 825 000 étrangers comprend donc en chiffre rond 554 000 (67 %) étrangers exerçant une activité lucrative et 271 000 (33 %) étrangers n'exerçant pas d'activité lucrative. » (*La Vie économique*, 4^e fascicule, avril 1966, pages 166/167.) Les résultats de cette statistique de la pénétration étrangère montrent à quel point il est important de procéder cette année, conformément aux revendications de l'USS, à une nouvelle réduction de 5 % de l'effectif des étrangers. Il serait certainement prématuré de relâcher déjà les efforts déployés en vue de ramener la surpopulation étrangère à des proportions acceptables.

La haute conjoncture et le renchérissement ont également provoqué la hausse des *salaires et traitements*. La statistique des taux de salaire stipulés dans les conventions collectives de travail et afférents aux professions importantes dans les cinq grandes villes suisses indique que les salaires ont augmenté de 6 % en moyenne d'octobre 1964 à octobre 1965 – proportion qui s'est même établie à 7 % pour les ouvriers de l'économie privée. L'enquête plus importante et plus complète de l'OFIAMT sur les salaires et traitements, qui est effectuée en octobre de chaque année et qui porte sur les gains effectifs, ne montre pas une image différente. Il en résulte que les salaires nominaux des ouvriers ont progressé de 7,5 % d'octobre 1964 à octobre 1965 (au regard de 7,9 % au cours de la période précédente), tandis que les traitements des employés ont subi une hausse de 6,9 % (7 % de 1963 à 1964). Compte tenu de la dévalorisation de l'argent consécutive au renchérissement, la dernière période sous

rapport s'est traduite par un relèvement des salaires réels de 3,4 % pour les ouvriers et de 2,8 % pour les employés. Depuis 1939, les salaires réels des ouvriers ont subi une amélioration de 88 % et ceux des employés de 55 % – ce qui signifie que les gains réels des travailleurs ont à peu près doublé en l'espace de vingt-cinq ans.

Les *dépenses de consommation* se sont maintenues à un niveau élevé en 1965, bien que les taux d'accroissement aient légèrement reculé. On le constate aussi bien d'après l'évolution de la consommation privée fondée sur le calcul du revenu national – l'augmentation a encore atteint 7,3 % en 1965, contre 8,4 % l'année précédente – que d'après la modification du chiffre d'affaires du commerce de détail. L'indice de ce dernier est monté de 7,9 % en moyenne par an de 1963 à 1964 et de 6,2 % de 1964 à 1965. Les taux de croissance ont constamment fléchi depuis 1961 – mais il semble que l'on doive s'attendre à une hausse pour l'année en cours.

Le *renchérissement* n'a pu être stoppé non plus en 1965. Certes, les arrêtés conjoncturels et l'amointrissement de la liquidité des banques ont contribué à freiner la spéculation sur le marché des biens-fonds et des actions. La hausse des prix des terrains a été enrayée, et des reculs ont même été enregistrés dans certains cas. L'indice suisse des actions, qui reflète l'évolution des cours et qui avait atteint un niveau maximum en 1961, a accusé une tendance régressive en 1965. Mais l'indice national des prix à la consommation, considéré comme critère du renchérissement, a poursuivi sa progression. A fin 1965, il atteignait le niveau de 220 points (1939 = 100). Comparativement à 1964, il a subi une hausse de 3,4 % en moyenne durant l'année 1965, ce qui représente une légère augmentation par rapport à la période précédente. Parmi les six groupes de dépenses, ce sont les loyers qui ont subi le renchérissement le plus prononcé en 1965. Le fait que les efforts et les mesures visant à stabiliser la conjoncture n'ont pas encore fait sentir leurs effets au niveau des prix à la consommation devrait être une raison suffisante pour intensifier encore la lutte contre la vie chère.